



Un service public encore plus
"au service du public".



Morlanwelz.be

Carnières *** Mont-Sainte-Aldegonde *** Morlanwelz-Mariemont



LES PROGRAMMES DES CARNAVALS DE
MORLANWELZ ET CARNIÈRES
EN PAGE 4

NOUVELLES ...

UN CLUB DE RUGBY À
MONT-SAINTE-ALDEGONDE
CONTACT: TILMANT MICHAËL
TÉL: 064/36.89.14

UN CLUB DE PÊCHE POUR PERSON-
NES HANDICAPÉES VIENT DE VOIR
LE JOUR À
MONT-SAINTE-ALDEGONDE
CONTACT: NOËL ALAIN
TÉL: 064/37.07.74



Pascal MARGUERITE, conseiller communal, est le
nouveau président de l'Agence locale pour l'emploi
(Ale), à ses côtés, Geneviève DUPONT-LIGNY,
Vice-Présidente de l'Ale.
Bilan et perspectives en page 5.



Maurice BROUET, Echevin Honoraire de
Morlanwelz, nous a quittés. Page 5.

LE BILLET DE L'ECHEVIN DU LOGEMENT, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU COMMERCE ET DE L'EMPLOI

La relance économique et du "bien
vivre" d'une Commune comme la
nôtre ne peut se faire uniquement
par les Pouvoirs Publics, leurs finances
étant de plus en plus limitées.

Certes, ils ont un grand rôle à jouer mais
chacun de leurs Euros doit être utilisé au
mieux pour la collectivité.

Fini le temps des gaspillages de "l'Etat
Providence!".

Il faut étudier très profondément et par-
fois longuement les tenants et aboutis-
sants d'un problème, son contexte et les
conséquences des actions à mener, avant
d'engager des sommes importantes pour
le résoudre.

P.M.E., l'agriculture, les nouvelles tech-
nologues de communication et d'autres.

Pour tous ces domaines, des actions sont
déjà en cours.

Evidemment, les résultats des actions de
ces "petits leviers" peuvent être lents à
venir. Nous devons donc aussi utiliser
des "tracteurs" empruntés aux autres
instances publiques. En fonction de nos
possibilités de remboursement d'em-
prunts pour les quotes-parts commu-
nales, nous recherchons et essayons d'u-
tiliser au maximum des subsides d'in-
vestissements wallons, communautaires
ou européens, parfois difficiles à obtenir
et souvent longs à mettre en œuvre.



La commission n°6 du conseil communal: de gauche à droite: Franca
ROSSI, Laurence KOTLAR (secrétaire), Jean MALFROID,
Geneviève DUPONT-LIGNY. Monsieur Pol OTLET qui fait
également partie de la commission n'est pas sur la photo.

Il faut agir dans tous les domaines,
partout, en même temps et immédiate-
ment. Les moyens disponibles sont très
limités. Ces faits nous amènent à
chercher des stratégies d'efficacité pour
une évolution durable de la commune.

Je crois en la "politique des petits
leviers", prônée en son temps par
Philippe BUSQUIN, comme étant la
plus efficace pour amorcer des change-
ments durables sans risquer des dépen-
ses inutiles parfois importantes.

Plus nombreux seront ces "petits
leviers", plus sûrement et durablement
sera mue la masse des affaires commu-
nales à relancer.

Cette politique, mise en place par
l'ensemble des membres du Collège,
concerne : l'éducation, la jeunesse, sa
protection et son encadrement, le sport,
les actions sociales, la culture, le
tourisme, la sécurité, la mobilité, la pro-
preté, les déchets, l'entretien des voiries
et bâtiments communaux, leur rénovation,
l'égouttage, le logement, les
économies d'énergies, la formation, la
réinsertion, l'emploi, le commerce, les

L'efficacité et la
rapidité des
retombées de ces
politiques de
"petits leviers" et
de "tracteurs"
dépendent aussi
et surtout des
habitants de
notre Commune
et de leur volonté
de s'intégrer dans
une citoyenneté
participative.

Si le dialogue et la con-
sultation, que nous
avons mis en place, sont importants pour
la démocratie participative réclamée par
les citoyens, il est tout aussi important
que ceux-ci respectent leurs devoirs con-
cernant : la propreté, les déchets, les pol-
lutions acoustiques et odorantes, l'entre-
tien de leur logement et de ses abords
(haies, trottoirs, filets d'eau, avaloirs et
autres), le respect des autres et de leurs
différences, etc.

Qu'ils redeviennent des citoyens à part
entière de leur quartier, de leur
Commune, en y vivant le mieux possi-
ble, en y consommant et s'y approvision-
nant.

Les commerçants, indépendants et
P.M.E. locaux contribuent à la richesse
d'une commune et créent peut-être des
emplois locaux.

Ceux des autres villes et communes ne
participent pas à l'évolution du village et
n'engagent pas forcément des consom-
mateurs morlanwelziens !

Eux aussi, ils devraient dynamiser leur
entreprise avec un esprit volontariste de
s'inscrire dans des réflexions et coopéra-
tions locales entre eux et avec les

Pouvoirs Locaux dans le but de satisfaire
au mieux la clientèle locale.

Nous comptons sur vous tous pour nous
aider à rendre l'aura et le dynamisme que
notre Commune n'aurait jamais dû per-
dre et vous assurons de notre volonté de
faire en sorte qu'elle s'engage avec
l'ensemble de ses administrés vers un
avenir meilleur.

Jean MALFROID,
Echevin du Logement, de la
Fonction publique, du Commerce
et de l'Emploi

UN SERVICE PUBLIC ENCORE PLUS "AU SERVICE DU PUBLIC"

Pour continuer d'offrir un service de
qualité aux habitants de Morlanwelz
et répondre le mieux possible à leurs
demandes, l'Administration communale a
élargi les heures d'ouverture des bureaux,
depuis le 1er février.

Cette extension des plages horaires vise à
renforcer le dialogue avec le citoyen et fait
partie des objectifs fixés dans le programme
de gestion communale.

La décision a été générée par la volonté de
s'adapter aux disponibilités des citoyens,
dans la gestion de leur temps (vie profes-
sionnelle, familiale, loisirs).

Les guichets de l'Administration commu-
nale (2, rue Raoul Warocqué) seront donc
accessibles du lundi au vendredi de 8h30
(une heure plus tôt qu'avant) jusqu'à 11h30
et de 13h30 à 16 h (une heure plus tard),
sauf le vendredi à 15h.

A noter que le jeudi, les services commu-
naux seront ouverts jusqu'à 19 heures et le
samedi, la permanence du matin, de 10 h à
12 h, est maintenue.

Ce changement d'horaire s'accompagne
d'une période d'essai de six mois, au terme
de laquelle il fera l'objet d'une évaluation.

COMMUNE DE MORLANWELZ HEURES D'ACCÈS AU PUBLIC

LE LUNDI, LE MARDI, LE MERCREDI :
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16h 00

LE JEUDI:
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 19h 00

LE VENDREDI:
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15h 00

LE SAMEDI:
de 10 h 00 à 12 h 00

Le Collège des Bourgmestres et Echevins

LE LOGEMENT

Anciennement commune industrialisée, MORLANWELZ est devenue commune résidentielle et le Logement y est une de ses sources importantes de rentrées fiscales et est gros pourvoyeur d'emplois directs et indirects.

Le Collège a donc décidé de présenter au Conseil Communal un projet de politique cohérente du logement respectant les décrets wallons en la matière, dans des limites budgétaires acceptables et étape par étape.

Le Conseil Communal a donc adopté une déclaration de "Politique Communale du Logement", s'est positionné en faveur d'un partenariat avec le C.P.A.S., le Foyer Familial et les acteurs locaux du logement afin de pratiquer un "Ancrage Communal" et a arrêté un "Plan Triennal Communal du Logement".

POLITIQUE COMMUNALE DU LOGEMENT

Les intentions du Conseil Communal, en matière de logement, sont :

- Essayer de satisfaire, pour tous, le droit à l'accès à un logement décent
- Respecter et faire respecter le Code Wallon du Logement (C.W.L.) et le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (C.W.A.T.U.P.)
- S'engager, dans le cadre de l' "Ancrage Communal", dans un partenariat efficace entre la Commune, le C.P.A.S., l'Agence Immobilière Sociale locale et la Société de Logements de Service Public (S.L.S.P. le Foyer Familial)
- Lutter contre les "garnis" non conformes aux normes du "Permis de Location"
- Inciter les propriétaires à rénover leur patrimoine immobilier
- Intégrer la réflexion sur le logement en général et le logement social en particulier lors des études de rénovations de quartiers dans le cadre du "Développement Durable" de la Commune
- Procéder à la cession des logements du C.P.A.S. à la S.L.S.P. le Foyer Familial
- Mettre en place un guichet logement, énergie, urbanisme, architecture, déchets, ...
- Favoriser la diversité des constructions de logements et notamment juxtaposés
- Elaborer un "Plan Triennal Communal du Logement".

PLAN TRIENNAL COMMUNAL DU LOGEMENT

En 2001 : - néant

En 2002 :

- achat d'une maison sise à la Grand-Rue (1 ou 2 logements et des locaux pour des services),
- opération "article 54" sur l'immeuble du C.P.A.S. de la rue Moyaux (13 appartements et studios); le dossier technique est en préparation.

En 2003 :

- opération "article 54" sur l'immeuble du C.P.A.S. de la rue Rondeau (4 appartements); le dossier de faisabilité est à l'approbation du Ministre,
- opération "article 54" sur l'immeuble communal de la rue Peny (2 à 3 logements),
- achats et rénovations de maisons insalubres par l' "article 54" ou non, en vue de créer des logements de transit et d'insertion.

Ce plan modeste préserve les finances communales et celles du Foyer Familial, mais des actions et procédures administratives sont engagées, des dossiers sont prêts ou en cours d'élaboration pour préparer et satisfaire le programme de la Politique Communale du Logement décrite plus avant.

L'ANCRAGE COMMUNAL

Une concertation, appelée "Ancrage Communal", va se créer entre le Collège, le C.P.A.S., le Foyer Familial et les organismes qui participent à la politique locale du logement.

Son but sera :

- d'élaborer des programmes communaux et mener des actions en faveur du droit à un logement décent,
- de prendre toutes les mesures tendant à diversifier les types de logements disponibles : logements sociaux et moyens, logements sociaux assimilés (pour moins valides et familles nombreuses), logements d'insertion et de transit,
- de lutter contre l'inoccupation et l'insalubrité des logements,
- d'élaborer un Plan Triennal Communal du Logement,
- de solliciter son approbation, après acceptation par le Conseil Communal, par le Gouvernement Wallon qui, dans la limite des crédits budgétaires, l'inscrira dans un contrat d'objectifs entre la Commune et la Région.



IL FAUDRA :

- 1° fonder un service communal du logement;
- 2° tenir un inventaire permanent des logements inoccupés au sens de l'article 80;
- 3° tenir un inventaire permanent des terrains à bâtir.

La Société de Logements Sociaux desservant le territoire de la Commune deviendra :

- le partenaire privilégié de la politique communale du logement,
- le moteur local du Développement Durable du Logement et de sa qualité,
- le maître d'œuvre des installations communales dans les sites d'habitat initiés par la Commune.

Elle donnera son avis et éventuellement prendra option sur tout nouveau lotissement et toute création de nouveaux sites d'habitat, qu'ils soient publics ou privés.

A l'inverse, pour ses dossiers de création de nouveaux logements de types sociaux et moyens, elle consultera le Collège Echevinal et le C.P.A.S. pour avis optionnels éventuels. Elle sera associée, dès le début de la réflexion, à tout projet de rénovation de quartier.

Notre Société locale de logements sociaux est donc appelée à de nouvelles tâches et devra se développer pour satisfaire aux nouvelles charges qui lui incomberont.

D'autant plus que le Foyer Familial s'inscrira, comme la plupart des autres Sociétés, dans l'aide apportée aux citoyens moins nantis pour leur faciliter l'accès à la propriété, en les aidant à constituer des dossiers de demande de prêt hypothécaire pour l'achat / rénovation d'un logement ou pour l'achat de terrain et la construction d'une maison uni familiale.

A moyen terme, il deviendra aussi une Société de prêts hypothécaires sociaux.

A.I.S.
(Agence Immobilière Sociale)
A.B.E.M.
(Anderlues, Binche, Estinnes,
Morlanwelz)

L'A.I.S.- A.B.E.M. est aussi un partenaire important pour le Logement communal qui a pour objet de :

- maintenir ou réintroduire dans le secteur locatif social des logements salubres ou qu'elle a rendus salubres,
- répondre aux besoins d'information et d'éducation relatives au logement,
- assurer la coordination et le relais des actions d'initiative publique,
- être le médiateur entre les propriétaires et les ménages en voie de rupture sociale par la conclusion de contrats de gestion d'immeubles pris avec les propriétaires, par l'établissement de baux à loyers la liant aux propriétaires et aux locataires,
- rechercher et d'enregistrer des logements disponibles à mettre en location,
- enregistrer les demandes de logement des candidats locataires et les classer par critères sociaux,
- attribuer des logements adaptés aux besoins des ménages dans le respect des règles de priorités sociales et d'urgence et établir le bail locatif requis.

- assurer un accompagnement social qui veille à :

- a) l'apprentissage des obligations contractuelles et financières et à la gestion de budget des locataires,

- b) l'apprentissage de l'entretien du bâtiment, du respect de l'environnement et de l'utilisation économe de l'énergie,
 - c) l'orientation vers des services de santé, sociaux, d'aide aux familles, ...
 - d) la responsabilisation familiale,
 - e) la constitution de dossiers administratifs et sociaux divers, etc.
- assumer une gestion technique des bâtiments pour que les propriétaires retrouvent, en fin de contrat, leur patrimoine en bon état.



EN LOCATION À MORLANWELZ :
18 LOGEMENTS SUR LES 29 DU
TERRITOIRE COUVERT

COORDONNÉES :

A.I.S.-A.B.E.M. a.s.b.l.

Permanence :

Mardi de 9 h. à 11 h.

Hôtel communal de Morlanwelz

Rue Warocqué, N° 2

7140 MORLANWELZ

SIÈGE SOCIAL :
Hôtel de Ville de Binche
Grand place
7130 BINCHE
Tél. 064 / 33 17 17
Tél. et Fax. : 064 / 34 13 57

LE FONDS DU LOGEMENT DES FAMILLES NOMBREUSES

Le Fonds du Logement a pour principal objet de favoriser l'accès à la propriété de familles nombreuses par l'octroi de prêts hypothécaires avantageux modulés selon les revenus, d'acquiescer et transformer des taudis ou des immeubles en voie de taudisation pour les confier en location à des familles nombreuses.

Ainsi, lui aussi, il défend activement le "DROIT AU LOGEMENT DÉCENT" pour tout un chacun, apporte sa participation aux Communes dans leurs rénovations de quartiers, participe au Développement Durable en matière de Logement, par le soin apporté à la surveillance des conceptions et réalisations des travaux afin de garantir une qualité appréciable des logements adaptés aux besoins des familles nombreuses et visant à leur intégration sociale durable.

Il nous annonce d'ailleurs, par un courrier nous parvenu le 27 décembre 2001, qu'il projetait la création prochaine de 3 nouveaux logements dans des maisons déclarées insalubres de MORLANWELZ.

COORDONNÉES :

Fonds du Logement des familles

nombreuses de Wallonie

Siège administratif :

Rue de Brabant, N° 1

6000 CHARLEROI

Tél. : 071 / 20 77 11- Fax. : 071 / 20 77 56

Email : fonds.log.wal@infonie.be

Permanences : mardi de 14 h. à 17 h. et

vendredi de 9 h. à 12 h

AIDE LOCATIVE :

Quai de Brabant, N° 7

6000 CHARLEROI

Tél. : 071 / 33 18 27 - Fax : 071 / 30 43 14

SECRETARIAT PROVINCIAL :

Square Roosevelt, N° 10

7000 MONS

Tél. : 065 / 84 60 08- Fax. : 065 / 35 37 99

PERMANENCES :

du lundi au vendredi de 8 h.30 à 12 h et

mercredi de 13 h. à 16 h.

**PERMANENCES DU FOYER FAMILIAL
UNIQUEMENT EN PÉRIODE SCOLAIRE**

A MORLANWELZ

HÔTEL COMMUNAL

(SALLE DU CONSEIL)

1ER, 3ÈME ET 5ÈME LUNDIS DU MOIS

À PARTIR DE 18H00.

A CARNIÈRES

CITÉ BOUGARD N° 82.

2ÈME ET 4ÈME LUNDIS DU MOIS

À PARTIR DE 18H00.

OUVERTURE DES BUREAUX :

Résidence Louise (064/ 44.44.13)

les lundi, mardi et jeudi de 10 à 12 heures

(fermé mercredi et vendredi)

L'EMPLOI

Il y a longtemps qu'on aurait dû réagir, il n'est peut-être pas trop tard, mais il est temps !

Pour ce faire, il faut que tous les partenaires potentiels se liguent et agissent de concert, petits pas par petits pas, en ramant dans le même sens pour détacher le bateau baptisé "Morlanwelz" du quai des brumes, l'en écarter, sans doute lentement, vers l'estuaire plus serein pour ensuite l'éloigner et le faire voguer plein soleil à sa vitesse de croisière.

ACTIONS

1. Nous avons décidé de continuer à maintenir le volume d'emplois communaux, malgré des difficultés budgétaires marquantes, tout en visant la qualité du service public. A noter que grâce à l'obtention d'un contrat de prévention, plus de 10 emplois seront créés.

2. Dès le début de la législature, j'ai réuni les acteurs publics de l'Entité (A.D.L., A.L.E., la cellule de réinsertion du C.P.A.S., ...). Travailler ensemble, créer une espèce de cellule communale de l'emploi, tels sont nos objectifs.

3. Le F.O.R.E.M. a accepté de tenir des permanences à la Maison Communale.

4. Les patrons de différentes entreprises de l'Entité nous ont confié leurs problèmes et besoins en matière d'emplois.

Par exemples:

- avec les entreprises L. de DORLODOT, une formation adaptée de paveurs/dalleurs est en cours,

- une collaboration s'est installée avec l'entreprise SOLUXTRAFER pour la recherche de personnel.

Le Collège est soucieux de rencontrer les problèmes de ses entrepreneurs locaux et des candidats investisseurs.

Il espère, avec leur collaboration, travailler à

promouvoir l'emploi.

De nombreux acteurs sont sur le pont :

- le Collège qui ne ménage pas ses efforts,
- le Centre de réinsertion du C.P.A.S. ,
- l'Agence Locale de l'Emploi, outre ses formations, offre du travail à près de 150 personnes par mois devenant ainsi le principal employeur de l'Entité,
- le F.O.R.E.M. avec lequel nous avons de bons relais et sur qui nous comptons pour l'avenir,
- la Province de Hainaut grâce à la présence sur notre territoire de son observatoire de la communication,
- l'Agence de Développement Local qui, à partir des besoins soulignés par des enquêtes de terrain, devrait, notamment via la plateforme stratégique revitalisée, redynamiser les cellules commerciales de l'Entité,
- la Région Wallonne par son aide apportée à la mise sur pied d'une Maison de l'Emploi dont l'objectif principal est de créer une synergie efficace entre tous les acteurs de l'emploi, de l'offre à la demande.

En 2001, j'ai, avec l'équipe du Collège et en son nom, préparé le terrain, pris tous les contacts nécessaires et posé les jalons utiles afin que dès 2002, nous puissions envisager des actions pratiques sur le plan du court, moyen et long terme ...

Il faudra du temps pour rattraper le temps perdu !

Mais laissons le temps au temps car petit à petit, l'.....

L'AGRICULTURE

L'agriculture a souvent été le parent pauvre de la politique communale.

Il faut néanmoins admettre qu'il est ardu de pénétrer ce milieu, tant celui-ci, longtemps marginalisé économiquement dans notre région par les industries, était fermé et vivait

replié sur lui-même.

Les quotas européens, les restructurations des marchés des produits agricoles, l'émancipation des producteurs extra-européens et la course à la productivité ont amené nos agriculteurs dans les difficultés et l'inquiétude qu'ils parviennent à vaincre.

Leur volonté et leur ardeur prenaient le dessus quand sont apparues les crises de "la vache folle", de la "peste porcine", de la "fièvre aphteuse", des "volailles contaminées", des "engrais chimiques plus néfastes qu'actifs" et autres qui les ont fait plonger vers de nouveaux périls et ont atteint leur confiance et leurs espoirs.

Il est donc important que nous nous intéressions à ce secteur dans la mesure de nos possibilités, en essayant de les aider à reprendre confiance.

Je les ai donc invités à quelques réunions d'échange d'informations et de réflexions concernant les différentes crises et leurs conséquences.

Mon but est d'essayer, avec tous nos agriculteurs locaux, de trouver et de mener des actions, si minimales soient-elles, visant à leur ramener confiance et espoir.

LA FONCTION PUBLIQUE

Comment est-elle perçue ? Les fonctionnaires sont souvent l'objet de critiques parfois fondées.

Et pourtant que ferions-nous sans service public, sans service au public ?

Même pour des fonctionnaires de qualité, et je suis certain qu'il y en a beaucoup plus qu'on ne le croit, ce n'est pas toujours évident de maîtriser à la fois la loi communale, les législations régionales, communautaires, fédérales et européennes. Les fonctionnaires locaux ont parfois bien du mal à situer le

niveau du problème posé et les bases de solution tout en se portant garant envers le citoyen.

Nous voulons collaborer, faire confiance, dialoguer, analyser pour résoudre ensemble les problèmes posés par nos citoyens.

ACTIONS IMMÉDIATES

1. Malgré un budget complexe et difficile à équilibrer, nous avons décidé de stabiliser le volume de l'emploi communal et de rester dans une même enveloppe de masse salariale.

2. Le Collège a demandé, à chacun des fonctionnaires, l'élaboration de sa "Définition de Fonctions" qui lui permettra de mieux se situer au sein de l'entreprise "Commune". Cette définition de fonctions sera prolongée par l'évaluation du personnel et des services.

3. En collaboration avec les services de ARISTA (anciennement Santé - Travail), nous renforçons les mesures de prévention pour la santé physique et morale de notre personnel.

Tout cela, bien évidemment, est ou sera discuté, débattu et organisé avec les instances syndicales.



Jean MALFROID,
Echevin du Logement, de la Fonction
publique, du Commerce et de l'Emploi

CONTRAT DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION

Morlanwelz, comme la plupart des villes et communes de la région du Centre, rencontre depuis quelques années des problèmes en matière de petite criminalité, de vandalisme, de toxicomanie, d'environnement, ...

Consciente de la nécessité d'apporter des réponses et des aides spécifiques à la population qui subit les désagréments de cette situation, la commune de Morlanwelz négocie, depuis le mois de mai 2001, un contrat de sécurité et de prévention avec le Ministère de l'Intérieur.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS SERONT :

- de répondre aux besoins locaux en matière de protection des citoyens;
- d'améliorer la qualité de la vie;
- d'accroître le sentiment de sécurité de la population;
- de développer une politique d'accompagnement social des personnes en difficulté.

Pour ce faire, la structure suivante sera mise en place au sein de ce contrat :

UN VOLET PRÉVENTION URBAINE

LE PROJET APS (LES ASSISTANTS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ)

Un service d'assistants de prévention et de sécurité va être organisé. La mission première de ces A.P.S. sera de diminuer, par une présence visible sur le territoire de l'entité morlanwelzienne, le sentiment d'insécurité.

Leurs missions tourneront autour de trois axes :

- un axe préventif: ils seront sur le terrain et reconnaissables par le port d'un blouson mauve;

- un axe informatif: ils distilleront des informations vers la population et vers l'administration communale;

- un axe d'assistance: ils pourront régler de manière occasionnelle des situations de tout genre et /ou renvoyer vers des services compétents.

LES A.P.S. SERONT AU NOMBRE DE ONZE ET ASSURERONT UN RÔLE PRÉVENTIF TANT AU NIVEAU DE LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES COMMUNALES QU'AU NIVEAU ENVIRONNEMENTAL (lutte contre les dégradations, les vols et le vandalisme en tout genre).

UN VOLET SOCIO-PRÉVENTIF

LE PROJET : TRAVAIL DE RUE

Le travail de rue constitue un outil précieux au niveau de la prévention dans les quartiers et peut permettre d'y désamorcer certaines situations de tension.

L'éducateur de rue, par sa présence régulière sur le terrain, aura pour mission d'établir un lien et d'être à l'écoute de jeunes et des habitants dans différents quartiers à risque de la commune et d'y favoriser une cohabitation harmonieuse.

Il servira également de relais entre la rue et l'administration communale, le secteur associatif et les autres services du contrat de sécurité et de prévention.

LE PROJET : CENTRE DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION EN MATIÈRE DE TOXICOMANIE

Ce service aura pour mission d'accueillir, d'aider, de soutenir et d'informer tout citoyen concerné directement ou indirectement par la consommation de drogues ou la toxicomanie.

Des permanences d'écoute, d'entretien et d'échanges seront organisées par une assistante sociale.

Laurence Cuisinier
fonctionnaire de prévention

LA COMMUNE DE MORLANWELZ

(DANS LE CADRE DE SON CONTRAT
DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION)

RECRUTE

un(e) éducateur(trice) de rue (M/F)

niveau diplôme souhaité: graduat

LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER À

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

DE MORLANWELZ

2, rue Warocqué à 7140 Morlanwelz

à l'attention de Laurence Cuisinier

(fonctionnaire de prévention)

AVANT LE 22 FÉVRIER 2002

LA COMMUNE DE MORLANWELZ

(DANS LE CADRE DE SON CONTRAT
DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION)

RECRUTE

DES ASSISTANTS DE PRÉVENTION ET
DE SÉCURITÉ

VEUILLEZ VOUS ADRESSER À L'AGENCE

LOCALE POUR L'EMPLOI -

TEL 064/ 43.17.15 - 16 - 30

Pour tout renseignement concernant le
contrat de sécurité et de prévention

CONTACT:

Laurence Cuisinier : fonctionnaire de
prévention et chef de projet.

Tél : 064/43.17.34 - Fax : 064/43.17.21

Email: laurence.cuisinier@morlanwelz.be

Jacques Fauconnier : Bourgmestre

Tél : 064/43.17.17 - Fax : 064/44.43.42

Email : jacques.fauconnier@morlanwelz.be

"LA NUIT ÉTOILÉE"

Le 24 décembre dernier, c'était "La Nuit de la Solidarité", dans notre commune. Tout a commencé autour d'un verre et d'une conversation entre des personnes intéressées par un projet collectif, qui rassemble, mais dans un esprit de fête. Ne pas se prendre la tête, faire la fête.

En avril 2001, première réunion, prise de contacts, échange de vues. Une question émerge et donnera lieu à de nombreux commentaires, parfois contradictoires, mais tous intéressants : pourquoi choisir un soir de réveillon, alors que les gens sont en famille?

Les réponses et avis ont foisonné. Il restait à voir, à attendre la veille de Noël, pour que l'image que l'on se faisait de cette initiative devienne plus nette.

Les mois ont passé, les réunions se sont succédées, les énergies se sont unies, celles d'individus et d'associations, sous la coordination de la Ligue des Familles.

Et, pas à pas, le comité organisateur a avancé vers la solidarité et la nuit du même nom.

Gestion administrative et financière du projet, promotion, contacts, décoration de la salle (avec, notamment, les réalisations d'enfants de l'entité, dont de petits réfugiés) préparatifs des derniers jours, rangement après la fête, TOUT a été solidarité.

Les personnes qui sont venues à la fête peuvent dire mieux que quiconque si cette initiative est une "réussite". Mais, pour moi, personnellement, elle l'est déjà dans sa genèse : nous avons, ensemble, dans un véritable pluralisme, relevé un défi: unir nos efforts, pour réaliser un petit rêve.

suite en page 5

PROGRAMME DU CARNAVAL DE MORLANWELZ

LES 17 - 18 - 19 FEVRIER 2002

SOCIETES PARTICIPANTES

La Victoire, les Récalcitrants, les Reguènères, les Incas, les Gais Lurons, les Petits Jardiniers, les Peintres Rubens, les Infatigables, les Harry Potter

DIMANCHE 17 FEVRIER 2002

A partir de 7h00 : hôtel communal, remise officielle des décorations

- 10h30: place du Marché, rassemblement des groupes
- 11h00: Grand-place, rondeau du matin
- 15h30: place Roosevelt, départ du cortège
- 18h00: place Albert Ier, grand rondeau de toutes les sociétés

LUNDI 18 FEVRIER 2002

- 10h00: sortie de la jeunesse avec la viole de Binche
- 14h00: sortie des Amis de la viole, quai de la Haine
- 18h30: cortège aux lumières, départ Grand' rue monument Warocqué
- 21h00: rondeau place Albert Ier, feu d'artifice

MARDI 19 FEVRIER 2002

Sortie libre des sociétés

PROGRAMME DU CARNAVAL DE CARNIERES

LES 17 - 18 - 19 MARS 2002

SOCIETES PARTICIPANTES

La renaissance des Trieux, les gilles Malfroid, les Rascourcis, les gilles de la place Verte, les gilles du Centre, les Amis Réunis

DIMANCHE 17 MARS 2002

- 10h00: rondeau des deux sociétés des Trieux à la rue Royale
- 10h30: ancien hôtel communal de Carnières, remise officielle des médailles
- 11h00: place de Carnières, rondeau du matin
- 16h00: Bateau, départ du grand cortège des Trieux

LUNDI 18 MARS 2002

- 20h00: place Waresaix, départ du cortège du soir
- 21h30: place de Carnières, feu d'artifice

MARDI 19 MARS 2002

Sortie libre des sociétés

- 22h00: rue Royale, feu d'artifice des Trieux

LE CARNAVAL DE MORLANWELZ VU D'AILLEURS

Dans la région du Centre tout le monde connaît le carnaval. Qu'on fasse partie d'une société, parce qu'on s'y amuse entre amis ou même parce qu'on râle de se faire réveiller si tôt par le roulement des tambours, le carnaval ne laisse personne indifférent. Pourtant, dans d'autres coins du monde, et même de la Belgique, la sortie de l'hiver ne signifie pas spécialement soumonces, sabots, apertintailles, musique, oranges et confettis. Il suffit de demander à un Bruxellois s'il connaît le carnaval de gilles, il vous répondra probablement que ça se passe du côté de Binche, mais à part ça...

Et pourtant, tout le monde dans nos régions sait qu'il y en a des choses à raconter sur le carnaval. Mais c'est parfois un peu difficile d'être objectif quand on veut parler d'un événement qu'on vit tous les ans et qui nous tient à cœur. Alors, *Morlanwelz.be* est parti à la ren-

contre de points de vue extérieurs et a demandé à quelques étrangers ce qu'ils avaient ressenti lorsqu'ils avaient découvert le carnaval de Morlanwelz.

Lorsque j'ai eu la chance d'être de passage à Morlanwelz au moment du carnaval, j'ai senti que c'était un événement important pour la population en général, raconte Evelyne, étudiante en médecine au Canada. Ce qui m'a plus particulièrement marquée, c'est l'aspect traditionnel que revêtaient ces festivités. J'ai aussi constaté qu'être gille exigeait beaucoup des hommes et leur donnait une sorte de prestige. Cela apportait un caractère sérieux à la fête. Par la suite, j'ai participé à d'autres carnivals en Europe : à Tours (France) et à Athènes. Aucun d'entre eux ne suivait de coutumes aussi précieuses qu'à Morlanwelz, et ces carnivals prenaient un aspect moins "officiel". Y participer ne demandait pas autant d'implication et semblait moins important pour la population. En fait, ces carnivals représentaient plus des occasions de faire la fête que des traditions à poursuivre et à transmettre.

Et même si on se rapproche de chez nous, en France par exemple, le carnaval peut quand même rester une découverte enrichissante et inoubliable. C'est ce dont témoigne Bernard Magnier, spécialiste des littératures africaines à Paris:



Carnaval 92: rencontre conviviale entre le chanteur québécois Richard Desjardin et Gao Xingjian, futur Prix Nobel.

Le carnaval de Morlanwelz ? Une expérience ! Un mélange de rigueur et de désordre, de libertés et d'interdits, de codes et de transgressions. Un sens de la fête un peu oublié parfois en d'autres endroits. Une vraie convivialité. Une authentique filiation avec le passé. Une expérience distrayante pour les yeux et les papilles gustatives sollicitées de fort bonne heure. Effets de la bière, du champagne et de la bonne humeur conjugués, il me semble même aussi y avoir croisé un chanteur québécois et un écrivain chinois, futur prix Nobel de littérature. C'est dire !

Propos recueillis
par Céline Lansman

CARNAVAL DE MORLANWELZ N° DE TÉLÉPHONES UTILES:

CROIX-ROUGE 064/43.17.19
POLICE 064/54.10.42
GENDARMERIE 101
POMPIERS 100 OU
064/22.37.02



Une rétrospective en images des carnivals de Mont-Sainte-Aldegonde, Morlanwelz et Carnières dans le *Morlanwelz.be*/ Info n°8.

Bons carnivals !



L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

L'ALE AU SERVICE DE LA POPULATION

Depuis juin 95, l'Agence locale pour l'emploi offre ses services aux habitants de l'entité. Elle joue le rôle d'intermédiaire entre des prestataires, demandeurs d'emploi ou minimexés, et des utilisateurs désireux de déléguer une série de tâches quotidiennes, par manque de temps, de disponibilité ou parce qu'ils ne peuvent plus assumer ces tâches eux-mêmes.

Trois préposées assurent la gestion quotidienne : Dominique Van Den Berge, responsable, Virginie Billiet et Danielle Pourtoit, engagées à temps plein.

Après 6 ans de gestion " en bon père de famille " par Emile Lansman, un nouveau Président a pris ses fonctions en mai 2001 : Pascal Marguerite, conseiller communal. Il est assisté de deux vice-présidents : G. Dupont-Ligny et J. Amerijckx, d'un trésorier, J. Lespaigne, d'un secrétaire, J. Polart et de M. Malfroid, échevin de l'emploi. Les autres membres du Conseil d'Administration sont les suivants : M. F. Armand, M. C. Arnould, M. S. Chiavetta, Mme A. Confortin, M. O. Couvreur, M. G. De Marco, M. F. Delhaye, Mme N. Demeurichy, M. Di Giulio-Cesare, M. D. Ferrari, M. P. Lechien, M. C. Moureau, M. G. Peusgen, Mme F. Rossi. Tous les administrateurs sont bénévoles.

L'ALE AU SERVICE DE LA FORMATION

A l'Ale de Morlanwelz, une grande partie des quotes-parts sur chèques est destinée au financement de formations diverses. Actuellement, les formations suivantes sont assurées :

1. FORMATION EN AGENT DE TECHNIQUES DE NETTOYAGE



Les stagiaires de la formation "agents techniques de nettoyage"

Cette formation théorique et pratique en techniques de nettoyage d'une durée de six mois est un partenariat ALE/M.R.C./Forem/Format 21. Des stages dans des entreprises sont d'ores et déjà prévus pour les treize stagiaires.

2. FORMATION EN PAVAGE-DALLAGE EN COLLABORATION AVEC LES ENTREPRISES L. DE DORLODOT

Cette expérience portant ses fruits, d'autres tentatives de partenariat ADL/ALE/CPAS/FOREM/ Echevinat de l'emploi pourraient être développées.

3. FORMATION GUIDES EXTRA-SCOLAIRES



Les stagiaires de la formation "guides extra-scolaires"

Vous désirez suivre une formation

particulière ? Toutes vos idées sont les bienvenues et seront prises en considération selon les possibilités.

L'ALE AU SERVICE DE LA RÉINSERTION

Jusqu'à présent, l'Ale a aidé une centaine de personnes à quitter le monde du chômage pour retrouver un emploi régulier. Les actions sont diverses : aide à la rédaction de curriculum vitae, recrutement ciblé pour des entreprises de l'entité, collaborations avec divers opérateurs de réinsertion dont le Forem et la Mission Régionale du Centre, diffusion locale d'offres d'emplois, informations sur les formations et les organismes sociaux de la région...

L'ALE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

Suite à l'appel à projets lancé par la Fondation Roi Baudouin au printemps dernier, l'Ale a introduit un dossier d'aide aux agriculteurs de l'entité. Celui-ci a été retenu et un subside de 7.450 (300.000 BEF) a été alloué. Un comité d'accompagnement a été créé. Il sera composé de M. Marguerite, président de l'Ale, M. Amerijckx, vice-président, de Mme Van Den Berge, préposée, de M. Malfroid, échevin de l'emploi, de M. Arnould, agronome à la Région Wallonne et de Mme Goffaux, agricultrice de Sombreffe. Ce comité s'est réuni pour la première fois le mardi 13 novembre 2001 afin de tenter de cibler les agriculteurs en difficulté. Une lettre d'information sera envoyée sous peu à tous les agriculteurs de l'entité afin de pouvoir déterminer les besoins rencontrés par chacun. Le Comité d'accompagnement se chargera de distribuer au mieux des besoins de chacun le subside reçu sous forme de chèques Ale. Une équipe fixe de prestataires sera formée afin de garantir des prestations de qualité. Avis aux amateurs...

L'ALE AU SERVICE DES UTILISATEURS PRIVÉS ET NON -PRIVÉS : ÉCOLES, A.S.B.L., ASSOCIATIONS, POUVOIRS LOCAUX, HORTICULTEURS, AGRICULTEURS

Une liste des activités autorisées (entretien ménager, jardinage, bricolage, garderie d'enfants, travaux administratifs...) est disponible sur demande à l'agence. Des visites peuvent être organisées pour inscription ou vente de chèques.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez téléphoner au 064/43.17.15, ou 064/43.17.16 ou 064/43.17.30.

QUELQUES TÉMOIGNAGES PROVENANT DE NOS STAGIAIRES EN FORMATION...

" L'ambiance est agréable, chacun y met de ses propres expériences. "

Daisy

" Au point de vue des relations humaines, il y a une bonne entente entre nous. L'intégration des uns et des autres s'est faite sans problème, ..., il y a pourtant des différences d'âge et de nationalité. "

Frédéric

" Lorsque j'ai appris qu'il y avait une formation en tant qu'agent technique en nettoyage, je me suis dit que ce serait autre chose que le nettoyage traditionnel. C'est encore plus intéressant que je ne le pensais. En plus, à la clé, je peux obtenir un emploi... Les formateurs n'hésitent pas à revenir sur des sujets compliqués. J'espère avoir un emploi à l'issue de la formation. "

Caroline

" Cela me touche beaucoup d'avoir été intégré dans la formation. Malgré mon handicap, j'ai été très bien accueilli par les professeurs et les élèves... Cela m'a fait du bien,

ma remise à niveau. J'espère qu'il y aura du travail pour tout le monde. J'ai hâte de savoir où j'irai en stage".

Lucien

CE QUE NOUS RETIENDRONS DE LA FORMATION ?

"- Une bonne entente au sein du groupe, cela nous a permis de connaître d'autres personnes et d'avoir un peu plus de vie sociale.

- De bonnes relations avec la formatrice, Mme Isabelle Honorez

- Une bonne entraide dans le groupe

- Cela nous a apporté plus de connaissances théoriques et a comblé certaines lacunes en math et en français. Les activités extra-scolaires nous ont permis d'exprimer notre sens créatif ..."

Les participants et participantes de la formation guides extra-scolaires.

AUJOURD'HUI, 950 UTILISATEURS PRIVÉS SEREZ-VOUS LE MILLIÈME ? UNE BELLE SURPRISE VOUS ATTEND !



Les préposées de l'Ale: de gauche à droite: Danielle, Virginie et Dominique

"LA NUIT ÉTOILÉE" (suite de la page 3)

Ce soir-là, le 24 décembre, les adjectifs "merveilleux", "féérique", me sont venus en tête. Des gens de tous horizons, de tous âges, dansaient, sur la piste auréolée d'une grande étoile illuminée.

Le comité organisateur doit bien sûr faire le point, mettre en parallèle ce qui a fonctionné et ce qui a moins bien marché.

A ceux qui y ont cru, je dis MERCI. Leurs visages, leurs sourires, la complicité dans le stress des derniers instants, tout me revient en mémoire, comme d'innombrables étoiles, dans la Nuit du 24 décembre 2001.

Pour le comité organisateur, Franca Rossi

LISTE DES GAGNANTS DU CONCOURS DES DECORATIONS DE NOËL

Le Conseil d'administration du Sablon remercie toutes les personnes qui ont participé à ce concours.

Les membres du jury n'ont d'ailleurs pas eu la tâche facile pour retenir les trois gagnants dont voici les noms :

Madame Detre Marie-Christine, Monsieur Faccin Silvano, Monsieur Timmerman Bernard.

Ces derniers ont reçu un magnifique panier rempli de divers produits du terroir offerts par des commerçants locaux :

la boucherie Daulmerie, Bugs Boutique, la boulangerie Pierre, la Papeterie Technique, la maison Brimar.



Discours de Monsieur le Bourgmestre Jacques FAUCONNIER lors des funérailles de Monsieur Maurice BROUET.

Monsieur l'Echevin honoraire Mon camarade Maurice

Tu ne nous vois plus, tu ne nous entends plus.

Hélas, le sort en a décidé ainsi.

Je vais toutefois m'adresser à toi, comme si tu étais encore parmi nous, parmi tes amis fidèles, auprès de Grégory, Christine, Michel et Ghislaine, ton épouse toute dévouée, auprès de ta famille.

Tous tes amis, les Morlanwelziens et surtout les plus démunis, savent combien tu te sentais bien à leurs côtés, pour les écouter, les aider.

Echevin de l'Etat civil, des cimetières, des petits travaux, combien de plaisirs rendus, de responsabilités prises, quel dévouement.

Ta sensibilité, ton grand cœur avaient fait de toi le chouchou du personnel communal. Arrivé à 8 heures du matin à l'Hôtel de ville, tu repartais en même temps qu'eux, en disant "Co yune de faite" après avoir assumé les responsabilités de ton échevinat, mais aussi en ayant rendu service à tes collègues.

Certains ne s'en rappellent plus mais heureusement, beaucoup, encore aujourd'hui, t'en sont reconnaissants.

Je te rappellerai une anecdote qui m'a beaucoup frappé : un habitant de Morlanwelz s'était adressé à toi pour des problèmes me concernant plus directement ; tu m'as téléphoné et tu m'as avoué que cette personne s'était adressée à toi, parce que toi, tu la comprendrais certainement mieux que moi.

C'était toi, c'était ta gentillesse; c'était ce qu'on appelle aujourd'hui: la proximité.

Président du Cercle horticole, Fondateur de Gym Tous, Président des Pensionnés socialistes, Conseiller communal et puis, Echevin; de tous ces titres, tu t'en moquais, car ton seul objectif, c'était à travers tes fonctions, servir l'idéal socialiste, celui de penser aux autres, celui de favoriser la solidarité.

Ton idéal socialiste, tu l'as porté haut et fort.

Des nuits entières passées lors des campagnes électorales; je me rappelle une de ces nuits, tu montais la garde, comme tu le disais, en face de la Place Roosevelt.

Dès que je t'ai approché, tu m'as montré de la main ton petit fils Grégory, encore bébé, en me disant dans ton patois borain : "I faut qu'il apperdisse".

Tu avais impliqué toute ta famille dans ton action socialiste.

Quand un ami fallait, tu le défendais en mettant en avant ses côtés positifs.

Ouvrier, tu devais le rester toute ta vie face aux pseudo-défenseurs de la classe ouvrière.

Aujourd'hui, nous assistons au départ de ton dernier voyage en compagnie de ce symbole, la rose au poing, qui aura marqué toute ta vie militante.

Tes proches, tes parents, tes enfants, tes petits enfants sont tristes et je les comprends; je leur présente, au nom du Collège, toutes mes condoléances, je les assure de tout notre appui pour traverser cette douloureuse épreuve.

A tous nos camarades socialistes, je leur dis que nous perdons un grand militant.

Tu nous quittes, je te dis ADIEU MAURICE, mais nous penserons souvent à toi.

Voilà, Maurice, ce que je voulais te dire aujourd'hui, mais j'ai oublié deux mots:

MERCI MAURICE.

Jacques FAUCONNIER,

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Jusqu'au 31 août	EXPOSITION : " Les cartes à jouer " au musée de la Haute Haine Renseignement : Mme Marré, tél. : 064/44.76.57
Jusqu'au 27 février	EXPOSITION : " De qui se moque-t-on ? " Caricatures d'hier et d'aujourd'hui, de Rops à Kroll au Musée Royal de Mariemont - tél. : 064/21.21.93
Samedi 9 février	1. 45ème TRADITIONNELLE SOUMONCE AUX CHANDELLES à 17h15 au café "Villarosa" (départ à 17h45) 2. BAL D'ENFANTS à l'école Rue de Namur à Mont-Ste-Aldegonde
Du 10 au 12 février	CARNAVAL A Mont-Sainte-Aldegonde
Du 11 au 14 février	ATELIERS à thème : "les masques" pour les enfants de 4 à 12 ans Renseignement : Centre culturel "Le Sablon" tél. : 064/ 43 17 18
Jeudi 14 février	VOIR LE MONDE : "Danube, le temps d'une valse" par Jean-Claude Herman à 19h30 à la Salle des Fêtes de l'Hôtel communal à MORLANWELZ
Du 17 au 19 février	CARNAVAL à Morlanwelz
Samedi 23 février	1/ SOUPER PORCHETTA à partir de 10h, aux Trieux, organisé par les gilles "Malfroid" 2/ THÉÂTRE : "crash" spectacle-animation joué par le Jeune Atelier Théâtre de Saint-Ghislain animé par le Théâtre du Copion à 15h à la Salle du Sablon - Place de Carnières, 36 - 7141 CARNIERES Renseignement au 064/ 43 17 18
Dimanche 24 février	Vélo club Morlanwelz: reprise des randonnées cyclotouristes dès 9H Au Cordial (Grand-place) Info : 064/43 17 78
Samedi 2 mars	SOUMONCES GÉNÉRALES à partir de 16h à Carnières
Jeudi 14 mars	à 19 heures, le Rotary de Mariemont organise à l'Hôtel de Ville de Morlanwelz sa remise de chèques d'intérêt public.
Du 17 au 19 mars	CARNAVAL à Carnières
Jeudi 21 mars	VOIR LE MONDE : "Birmanie, des hommes et Bouddha" par Jean-Claude et Nadine Forestier à 19h30 - Salle des Fêtes de l'Hôtel communal à MORLANWELZ
Samedi 23 mars	Cinéclub pour enfants - Ecole d'Application, plateau Warocqué à 14h00, "SHREK" - Entrée : 1,25
Jeudi 28 mars	CONFÉRENCE SUR LA FIBROMYALGIE à 19 H00 à l'Hôtel de ville. Organisation: les F.P.S.
du 2 au 5 avril	ATELIERS à thème : "nature et patrimoine" pour les enfants de 4 à 12 ans
Samedi 6 avril	CONCERT : Art Sullivan pour la 1ère fois dans la région à l'École des Trieux de Carnières. Organisé par l'Association des Parents de l'école communale de Carnières-Trieux et le centre culturel "Le Sablon"
Dimanche 7 avril	CONCERT STRAUSS par l'Harmonie Royale de Mettet - École des Trieux à Carnières
Samedi 13 avril	JOGGING : 5 et 10 miles de Morlanwelz - École Normale - Plateau Montaigu organisé par le Jogging Club de Mariemont Départ des deux courses à 15 heures
Mardi 30 avril	CONFÉRENCE - SOUPER & SOIRÉE DANSANTE (Veillée du 1er mai) à la Maison du Peuple à Carnières
Samedi 4 mai	1/ BÉDÉLIRE - FESTIVAL DE LA B.D. de 10 à 18h au Lycée Provincial Mixte Warocqué, Renseignement : tél. : 064/ 43 17 18 2/ 7ème BROCANTE DES INCAS au Quai de la Haine
du 24 au 26 mai	WEEK-END SPORTIF 2002 - MARCHÉ INTER SCOLAIRE avec la participation de toutes les écoles de l'entité. Départ de Morlanwelz à 12h30

FEVRIER 2002

MÉDECINS	PHARMACIENS
01 MOROSINI	MAGAIN
02 BOUGARD	BOUCART
03 BIRAMANE	BOUCART
04 DUMONT	MARCQ
05 BIRAMANE	CASTELAIN
06 MOROSINI	GILBERT
07 BUISSERET	DALLONS
08 FONDU	BEGON
09 THIELEMANS	DEBUIGNE
10 DE MATTEIS	DEBUIGNE
11 DUPONT	BOUCART
12 WASTELAIN	GILBERT
13 FONDU	MARCQ
14 LUCTKENS	FAMILIA
15 WASTELAIN	MAGAIN
16 BUISSERET	DALLONS
17 THIELEMANS	DALLONS
18 MARTIN	BOUCART
19 BIRAMANE	GILBERT
20 BOUGARD	MARCQ
21 MOROSINI	MAGAIN
22 FONDU	BEGON
23 BOUGARD	FAMILIA
24 BIRAMANE	FAMILIA
25 DE MATTEIS	BOUCART
26 LUCTKENS	GILBERT
27 HENNE	MARCQ
28 BRUNO	VAN LIEFFERINGE

MARS 2002

MÉDECINS	PHARMACIENS
01 BIARD	BEGON
02 BIRAMANE	CASTELAIN
03 MARTIN	CASTELAIN
04 VERBESSELT	DEBUIGNE
05 MATAGNE	MARCQ
06 BOUGARD	LUSH - FAMILIA
07 BRUNO	VAN LIEFFERINGE
08 MOROSINI	BEGON
09 BIARD	GILBERT
10 BOUGARD	GILBERT
11 DE MATTEIS	DEBUIGNE
12 DE BODT	CASTELAIN
13 VERBESSELT	DALLONS
14 BRUNO	VAN LIEFFERINGE
15 BUISSERET	MAGAIN
16 MOROSINI	MARCQ
17 LUCTKENS	MARCQ
18 BIRAMANE	DEBUIGNE
19 MARTIN	CASTELAIN
20 HENNE	BEGON
21 MATAGNE	VAN LIEFFERINGE
22 BIARD	MAGAIN
23 BRUNO	BEGON
24 MATAGNE	BEGON
25 BIRAMANE	DEBUIGNE
26 HENNE	CASTELAIN
27 DUPONT	DALLONS
28 BRUNO	MAGAIN
29 WASTELAIN	GILBERT
30 DE MATTEIS	LUSH - FAMILIA
31 BUISSERET	LUSH - FAMILIA

AVRIL 2002

MÉDECINS	PHARMACIENS
01 BIARD	LUSH - FAMILIA
02 LUCTKENS	GILBERT
03 BRUNO	MARCQ
04 HENNE	DALLONS
05 BUISSERET	BEGON

Au Feureu, le Rotary de Mariemont ouvre dans le cadre de ses œuvres philanthropiques un bar au n° 31 Grand Rue à Morlanwelz (ancien magasin de chaussures), le **DIMANCHE 17** de 10 heures à 18 heures et le **LUNDI 18** de 17 heures à 22 heures.

INVITATION À TOUS DE LA PART DU PRÉSIDENT FRANCIS DUPONT.

ADRESSES DES MEDECINS (Uniquement ceux qui participent aux gardes)

BIARD	rue Montoyer 101	064/ 44.99.59
BIRAMANE	rue Edmond Peny 12	064/ 45.93.82
BOUGARD	place de Carnières 6	064/ 45.10.93
BRUNO	rue Raoul Warocqué 59/4	064/ 45.93.52
BUISSERET	place Decamps 17	064/ 45.18.00
DE BODT	rue Polichène, 10	064/ 44.69.80
DE MATTEIS	chaussée Brunehaut 2	064/ 44.64.49 Fax : 064/ 44.95.00
DUMONT	rue Raoul Warocqué, 14	064/ 44.80.48
DUPONT	Quai de la Haine 122	064/ 45.88.69 0495/ 21.06.06
FONDU	rue de la Malaise 28	064/ 45.89.10
HENNE	rue de la Portelette 12	064/ 44.24.60
LUCKENS	rue de l'Eglise 10	064/ 44.52.51
MATAGNE	rue Waresaix 50	064/ 44.56.72
MARTIN	place Decamps 17	064/ 55.49.36
MOROSINI	privé : rue des Ateliers 66 Cabinet : rue Abel 35A	064/ 44.46.77 064/ 44.58.45
THIELEMANS	chaussée Brunehaut 452A	064/ 44.52.55
VERBESSELT	rue du Houssu, 5	064/ 44.22.88
WASTELAIN	avenue Winston Churchill 5 Cabinet :rue Edmond Peny 27	064/ 44.47.47 064/ 44.92.55

ADRESSES DES PHARMACIENS

BEGON	rue Royale 149	064/ 44.26.46
BOUCART	place de Carnières 37	064/ 44.21.22
CASTELAIN	place du Marché 2	064/ 44.22.70
DALLONS	rue Waresaix 55	064/ 44.80.11
DEBUIGNE	Grand'Rue 10	064/ 44.20.62
GILBERT	rue Duvivier 7	064/ 43.22.88
LUSH	Grand'Rue 33	064/ 44.21.87
MAGAIN	rue de la Station 72	064/ 44.62.16
MARCQ	place de M-Ste-Aldegonde 38	064/ 33.40.48
VAN LIEFFERINGE	Grand'Rue 53	064/ 45.13.92

ETAT CIVIL DES DÉCÈS DU 01/12/2001 AU 31/12/2001

Carmen Bourguignon, veuve Coupin, 79 ans, à Morlanwelz; Jacques Conart, 51 ans, à Morlanwelz; Alberto Bucciarelli, époux D'Alimonte, 69 ans, à Morlanwelz; Lucienne Boudart, veuve Lebeau, 88 ans, à Morlanwelz; Vincenza Guiducci, veuve Baert, 79 ans, à Morlanwelz; Jacqueline Ferro, épouse Piton, 60 ans, à Morlanwelz; Raymonde Liénaux, 81 ans, à Morlanwelz; Clotilde Jouy, veuve Gondry, 81 ans, à Morlanwelz; Simonne Piret, veuve Debuisseret, 90 ans, à La Louvière; Mariette Chasseur, veuve Stiémans, 90 ans, à Morlanwelz; Flore Portier, épouse Barthélemi, 77 ans, à Morlanwelz; Hélène Higuët, veuve Michiels, 89 ans, à Beaumont; Lucien Trigalez, veuf Colson, 89 ans, à Morlanwelz; Jadwiga Woznica, veuve Dobreme, 87 ans, à Morlanwelz; Robert Lamblotte, époux Baeyens, 81 ans, à Morlanwelz; Calogera Spataro, épouse Scozzari, 55 ans, à Morlanwelz; Lucien Van Poppel, veuf Romain, 77 ans, à Morlanwelz; Jacqueline Bougard, veuve Pelet, 71 ans, à Morlanwelz; Paula Huet, veuve Vaneeckhout, 77 ans, à Morlanwelz; Christine Leclercq, épouse Borremans, 61 ans, à Morlanwelz; Rosina Malengret, veuve Baillez, 95 ans, à Morlanwelz; Hélène Duran, veuve Bernard, 89 ans, à Morlanwelz; Marcelle Navez, veuve Brunard, 87 ans, à Morlanwelz

ETAT CIVIL DES MARIAGES DU 01/12/2001 AU 31/12/2001

Nicolas Lettieri, de Morlanwelz, et Marie Chiarappa, de Morlanwelz; Philip Tudisco, de Buggenhout, et Franca Empain, de Morlanwelz; Brahim Benziadi, de Makouda, et Rose-Marie Cosimano, de Morlanwelz; Nicola Perrini, de Sannicandro Di Bari (Italie), et Isabella Sollami, de Morlanwelz; Jorge Aros Manque, de Morlanwelz, et Johanna Vasconez Villavicencio, de Quito, Equateur

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION N° 7 / 2001

EDITEUR RESPONSABLE :

Jacques FAUCONNIER, Bourgmestre - Hôtel Communal,
Rue Raoul Warocqué, 2 MORLANWELZ
Réalise sous la conduite de Jacques POURTOIS, Echevin de l'information.

PHOTOGRAPHIES ET PRÉPRESSE:

Jean-Pierre FERRARI, Martine BRIGOUDE.

COLLABORATIONS:

Virginie BILLIET, Céline LANSMAN, Philippe MARTIN, José MONTERO, Franca ROSSI.

PROCHAINE PARUTION DU MORLANWELZ.BE /INFO

Si vous souhaitez que votre manifestation soit reprise dans l'agenda communal, vous êtes invités à nous remettre les informations nécessaires avant le:

Morlanwelz.be/Info Numéro 8

- le journal sera distribué à partir du 02.04.2002

- les articles doivent nous parvenir pour le 11.03.2002 **au plus tard**

I.D.E.A. CALENDRIER DES RAMASSAGES

Ordures ménagères: Tous les jeudis
PMC et Cartons: le 15 février, les 1, 15 et 29 mars, les 12 et 26 avril, les 10 et 24 mai
Encombrants: le 27 février et le 29 mai